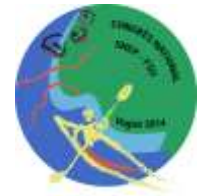


# Thème 4

## Quel outil syndical, quel syndicalisme ?



### Un préalable

Notre projet syndical est piloté par :

- la volonté de faire aboutir les revendications dans notre champ spécifique compris au sein d'un ensemble plus large et plus général qu'est le service public,
- l'intention de réorienter les choix politiques en faveur d'une société plus humaine et plus solidaire.

Le faire avancer suppose de renforcer le syndicalisme de masse, de lutte et de transformation sociale progressiste dont le SNEP-FSU se réclame

### Un constat

Sous les gouvernements précédents, des luttes importantes, souvent unitaires, pour défendre les salarié-e-s et le modèle social français se sont développées en résistance aux contre réformes libérales. Pour autant, ces mobilisations n'ont pas entraîné un renforcement du syndicalisme. Sa division, le taux de syndicalisation restent ses points faibles.

Dans notre secteur, notre syndicalisme majoritaire participe activement aux luttes unitaires et initie des mobilisations spécifiques. Il pèse sur les choix, contribue à la construction et la prise en compte de réelles alternatives. Il obtient des avancées intéressantes (postes, guide installations sportives, décret sur le sport scolaire, les coordinations EPS et district UNSS, CTM spécifique au MSJEPVA...). Là encore, les avancées obtenues par l'action syndicale semblent peu perçues, en particulier des collègues « éloigné-e-s » du syndicat. Même si les collègues maintiennent un haut niveau de confiance dans le SNEP-FSU, cela n'entraîne pas de hausse significative des adhésions.

Par ailleurs, l'activité militante pour développer un haut niveau d'activité du SNEP-FSU repose sur un trop petit nombre de collègues (de ce fait souvent en sur-activité militante)

### Des éléments du contexte qui éclairent cette situation

- pression idéologique libérale démultipliée (pensée unique, médiatisation...),
- transmissions familiales, politiques, et professionnelles... sur le sens des luttes, sur les valeurs de démocratie, de solidarité, de confiance, du bien commun... qui s'effritent,
- une politique de management dans les services publics, comme dans le privé avec une valorisation de la relation individualisée et la diminution des échanges et des vrais débats professionnels,
- une politique de pilotage par la surcharge du temps professionnel (management par le stress),
- exacerbation du pouvoir personnel du Président de la république et dessaisissement des élu-e-s, de leur rôle de représentant-e-s du peuple.

Ces éléments contribuent à fabriquer des représentations qui tendent à détruire les collectifs, distendent le lien et le rapport à la vie syndicale et à l'action syndicale, entraînent une position massive d'a-syndicalisme. Ils participent aux logiques de repli (repli sur le local par ex). Cela renforce les logiques déléгатaires qui affaiblissent le syndicalisme d'adhérent-e-s.

Ces éléments, pour partie « extérieurs » au syndicalisme, pèsent sur le moral et l'engagement des collègues et des militant-e-s. Ils doivent-être pris en compte pour nous permettre d'analyser « l'espace de jeu » au sein duquel nous évoluons, et encore mieux apprécier la situation singulière, atypique, encourageante du SNEP-FSU.

- Si on ne constate pas d'augmentation significative d'adhésions en regard des avancées obtenues, le SNEP-FSU maintient un très haut niveau de confiance aux élections professionnelles; (éduc, sup, agri) mais encore trop faible au ministère en charge des sports.
- S'il y a progression des « déserts syndicaux » (établissements, secteur JS sans adhérent) cependant la syndicalisation avoisine les 25% et fait figure d'exception dans le paysage syndical.
- Si des difficultés pour rencontrer et débattre avec les adhérent-e-s du syndicalisme (orientation, revendications, modalité d'action...) apparaissent souvent :
  - des mobilisations effectives sur notre champ propre (4 000 enquêtes Flash recueillies en 6 semaines, 3000 signatures de la pétition sur la coordination en 48 heures, dans la toute dernière période...),
  - une participation importante aux stages, (en 10 ans nous avons rencontré près de 30 000 collègues actif-ve-s et retraité-e-s),
  - des réussites d'événements majeurs internationaux, nationaux comme académiques (assises, EPSiliades, états généraux...),
  - un niveau de fidélisation des adhérent-e-s, actif-ve-s et retraité-es très élevé (supérieur à 80%),
  - des dynamiques dans des départements, des académies, des secteurs,
  - des avancées concrètes (postes décrets UNSS ...).
  - ...

Dans le contexte difficile que nous avons décrit précédemment, ces éléments, leur genèse sont d'abord à mettre au crédit d'une posture de lutte, de non renoncement qui caractérise notre orientation. Nous avons construit une capacité à susciter

*des événements, des attentes, des espérances. Ce doit être autant d'atouts encourageants, à analyser pour en irriguer la réflexion et les stratégies sur le renforcement, le développement de notre syndicalisme de transformation.*

*Car nous sommes bien devant un défi perpétuel : construire, reconstruire, faire s'engager, s'approprier notre culture syndicale ; redonner plus de confiance dans les luttes, plus d'espoir, plus de sens explicite au rôle et à la fonction du syndicat auprès de nos collègues. Cela est indispensable car nous considérons que c'est en construisant les revendications avec les personnels, en les rassemblant, en montant le niveau du rapport de force que nous nous donnerons les moyens d'engranger d'autres « victoires », de transformer le réel, de « réenchanter » le métier. C'est la condition pour réorienter les choix politiques vers la satisfaction des besoins humains et environnementaux. Nous avons à réinventer et faire partager un projet social collectif, ambitieux et mobilisateur.*

## **Renforcer le SNEP-FSU**

### **Mieux être en lien avec le SNEP-FSU**

Le SNEP-FSU, au-delà de l'acte d'adhésion, cherche à créer avec chacun-e un réseau d'échanges dans la durée. La rencontre est fondamentale et doit faire l'objet d'une activité particulière

Le département (ou le secteur) est donc bien à la fois le lieu privilégié de la rencontre directe avec les adhérent-e-s (et les non-syndiqué-e-s) ET de l'animation ou du soutien des luttes. Nous devons renforcer la vie syndicale à ce niveau, recréer les conditions d'une discussion plus fréquente. Toutes les thématiques peuvent être prétexte à cela afin de conforter les contacts et l'activité syndicale et revendicative pour redonner un souffle à la lutte. Le contact direct entre les militant-e-s et les collègues sur le lieu de travail, lors de réunions institutionnelles, lors des heures d'informations syndicales, source d'échanges instructifs et constructifs, de développement d'actions locales renforce très souvent le lien. Il doit permettre aussi de donner du temps aux collègues pour ne pas être toujours dans des logiques d'urgence. Encore plus aujourd'hui nous devons faire le pari de devenir tous et toutes militant-es, tous et toutes acteur-trice-s. L'entrant-e dans le métier et ou dans l'académie, le-la nouvel-le adhérent-e, l'adhérent-e arrivant dans un nouvel établissement est « potentiellement » l'adhérent-e fidèle de demain et le-la militant-e d'après-demain. Cela suppose une démarche d'accueil, conviviale, et de construction avec lui-elle, un engagement éclairé, facteur d'implication durable, réaffirmant l'importance du travail collectif.

Quelques pistes :

- Relancer dans les départements, en fonction des projets et forces militantes, des rencontres syndicales locales pour reconstruire, enrichir vie et pression syndicale.
- Offrir, développer une politique de stages (même si elle ne doit pas se confondre avec celle des réunions syndicales), assurer une initiative « de masse » (stage, réunion, événement) de type péda, corpo, métier par département en direction des actif-ve-s, des retraité-e-s des titulaires et non titulaires.
- Développer les réseaux de contact en particulier pour les non titulaires.
- Rencontrer des collègues dans leur établissement, notamment en proposant avec la FSU, heure d'information syndicale ou réunion syndicale.
- Porter une attention toute particulière aux entrant-e-s dans le métier et dans les études. Etre présent à Vichy lors des épreuves d'admission est incontournable mais il faut réaffirmer notre présence en Formation Initiale, organiser des rencontres sur l'histoire de la profession entre étudiant-e-s et acteur-trice-s des luttes actuelles et passées (transmission « transgénérationnelle »), mieux construire le suivi entre les académies des stagiaires et celles d'accueil des titulaires. Poursuivre et amplifier sur les académies d'accueil la politique d'information-formation avec les jeunes collègues. Développer des initiatives de type pédagogique cherchant à réduire l'écart entre formation et réalité du terrain.
- La période d'accès à la retraite est déterminante pour la syndicalisation et l'activité revendicative de nos retraité-e-s. Nous devons avoir un contact particulier avec ces collègues.
- Le temps paritaire est un moment particulier et privilégié de rencontres avec les collègues. En fonction des caractéristiques des académies, les Commissaires Paritaires organisent un suivi des entrant-e-s, des suivis plus approfondis avec les syndiqué-es sur leur carrière tout en s'occupant de toute la profession.

L'autre lien est constitué par l'ensemble de « la presse syndicale ». La multiplicité des supports, la périodicité, l'accessibilité font que les adhérent-e-s disposent d'une information syndicale d'une grande richesse. Toutefois, nombreux-ses sont ceux-elles qui témoignent d'une trop grande profusion de cette information. Il faut poursuivre la réflexion pour faire évoluer la diffusion de l'information syndicale quel que soit le support (mail, papier, site SMS etc..).

- Une réflexion doit se poursuivre pour continuer de rendre l'information plus lisible, de faire encore mieux le lien entre la réalité du métier et le contexte économique politique et social, de faire une analyse dialectique de ce contexte, de valoriser le positif, de se faire reconnaître, rendre compte des actions menées par les collègues.
- Faire évoluer, dès l'an prochain, nos diverses publications (bulletins, mails, sites), leurs fréquences comme leurs contenus ainsi que leur complémentarité entre elles et entre les différents niveaux syndicaux et les différentes situations syndicales (AJ, Non Syndiqués).
- Perfectionner un système d'information rapide (mails sms, smartphone tablette...).
- Développer des outils communs pour l'animation des sites internet académiques.
- L'information donnée doit nourrir les syndiqué-e-s et leur permettre de discuter avec les collègues. Elle doit aussi être construite pour un support d'affichage notamment en salle des professeur-e-s pour provoquer et susciter le débat sur des sujets spécifiques ou non, sur les idées reçues.... Il faut chercher à rendre la communication du SNEP-FSU plus interactive.

Renforcer le SNEP-FSU passe par l'augmentation du nombre d'adhérent-e-s. L'activité de syndicalisation qui doit en résulter constitue une priorité. Nous devons poursuivre nos efforts, être plus offensif et développer cette activité au plus proche des collègues tant au niveau départemental et des secteurs qu'au niveau paritaire.

- Mettre en place une campagne nationale permanente (« Syndicalisation : l'affaire de tous »). Réflexions et outils seront élaborés et mis à disposition pour intensifier cette activité.
- Mettre en place une commission nationale composée de secrétaires départementaux-ales, académiques, commissaires paritaires, Secteurs et responsables nationaux-ales pour nourrir la réflexion. Deux axes de travail : armer les militant-e-s, interroger les postures et les mises en pratiques (suivis, travailler des publications spécifiques ...).
- Participer avec l'institut de la FSU à un travail de recherche pour poursuivre le travail d'analyse sur la question de l'engagement, des rapports collègues-militant-e-s. Plusieurs syndicats de la FSU travailleraient à ce projet ce qui pourrait nourrir un travail plus fédéral et pourquoi pas une campagne commune.
- Disposer de l'adhésion en ligne.

### **Mieux contribuer aux processus de décisions : enjeu de démocratie syndicale**

Le SNEP-FSU cherche également à rendre chacun-e, actif-ve et retraité-e, acteur-trice, concepteur-trice, de la vie syndicale. Il se dote de moyens permettant à toutes et tous de participer à la vie du SNEP-FSU (AGD, congrès, réunions, stages,...). La démocratie syndicale doit redonner tout son sens au collectif. Le SNEP-FSU doit ouvrir des espaces de débats permettant de déboucher sur des choix pris collectivement ; il rend libre. Il enrichit, il rend expert-e avec les outils élaborés collectivement. Lors des temps forts de mobilisation, des formes collégiales de conduite de l'action s'organisent. Mais en « temps normal » il faut recréer des moments d'échanges, de construction des revendications et des stratégies d'actions avec les collègues. Il faut également chercher à mieux rendre compte de la complexité des choix, de la pluralité des débats. Dans un processus d'acculturation syndicale, les réunions sur une journée (congrès, congrès d'étude), conseil syndical départemental...) apparaissent plus efficaces, permettant de disposer de plus de temps pour se mettre à niveau, débattre des enjeux et des formes d'actions. Des stages action sont à inventer. Ainsi, nous lutterons mieux contre les logiques délégataires qui peuvent renforcer les incompréhensions entre directions syndicales et adhérent-e-s.

Quelques pistes :

- Mettre en place au moins un événement « vie syndicale » départemental et/ou académique par an (type congrès d'étude ; AG...).
- Développer notre politique de stages en y intégrant systématiquement une séquence « enjeux de la participation à la vie syndicale » (AG, Manif, pétition, interpellation....).

La parité est un objectif porté par le SNEP-FSU, mais malgré les discours volontaristes, perdure encore un décalage important entre un meilleur taux de syndicalisation chez les femmes et une sous-représentation dans les instances syndicales, notamment au niveau national.

Le déficit d'engagement militant féminin est un manque pour la dynamique syndicale, mais la vie militante favorise-t-elle leur engagement ? Les articulations des temps de vie sont encore souvent problématiques pour les femmes. Repenser le

fonctionnement syndical est nécessaire pour permettre une participation plus active et plus pérenne des femmes. Cette réflexion permettrait certainement un pas en avant général.

Cette problématique traverse aussi les militants qui participent plus qu'auparavant à l'éducation des enfants et aux tâches familiales, notamment les jeunes Dans le syndicalisme comme ailleurs, les évolutions en la matière sont lentes et les codes traditionnels fonctionnent encore.

Cette volonté de transformation à porter au sein même de notre outil syndical doit s'inscrire pleinement dans notre politique de formation syndicale et l'organisation de l'animation de nos instances. L'étude de mesure incitative doit être proposée lors d'un prochain CDN.

## **Etoffer les collectifs de militant-e-s et assurer leur renouvellement**

Parce qu'il nous faut un outil SNEP-FSU fort, l'émergence de militant-e-s, de militant-e-s de groupes thématiques (TRZ, Péda IS...) de militant-e-s d'établissement, sur le lieu où se joue en partie la mise en place des réformes doit requérir toute notre attention. Le relais d'établissement, est un échelon décisif... pour construire, dynamiser la vie syndicale au plus près des collègues.

C'est aussi le lieu de construction de section FSU, de listes syndicales FSU pour le CA...

En parallèle, le développement des bureaux départementaux s'impose comme la priorité.

Cette politique de formation militante, qui complète la formation par l'action, nécessite d'y consacrer des moyens supplémentaires permanents pour en accélérer le processus et la dynamique

De l'adhérent-e au-à la militant-e, du local au national, une formation permanente est nécessaire. La POSTURE du-de la militant-e doit porter, sur la nécessité de construire des outils collectifs et ainsi générer l'expertise de chacun-e.

Quelques pistes :

- La réunion plus régulière de conseils syndicaux départementaux réunissant BD et correspondant-e-s d'établissement.
- Une politique de formation syndicale visant à faire émerger les problématiques, à armer ces collègues doit être amplifiée :
  - prioriser les stages Agir et GPS pour former adhérent-e-s et militant-e-s,
  - systématiser au niveau des départements les « stages militant-e-s d'établissement et de bureau »,
  - utiliser toute l'offre des stages actuels (péda, sport scolaire, équipement, GPS, agir ...) en s'appuyant notamment sur les militant-e-s du SNEP-FSU et du Centre EPS et Société, pour faire émerger des collectifs et des militant-e-s sur ces thèmes.
- Cette politique de formation militante, qui complète la formation par l'action, nécessite d'y consacrer des moyens supplémentaires permanents et des temps spécifiques (stage nationaux, séquences au CDN et CDNE...) pour en accélérer le processus et la dynamique.
- Il nous faut penser les outils nécessaires à la formation des militant-e-s (formation à la prise de parole.....). Systématiser une réflexion pour favoriser cet engagement (permettre les temps de réunion, partage collégial des responsabilités.....).
- Multiplier une formation en direction de ces jeunes militant-e-s issu-e-s de ces académies.
- Poursuivre une politique d'évènements Nationaux comme la programmation des EPSiliades 2.
- Le site « militant-e-s » dont nous devons favoriser l'appropriation par le plus grand nombre et qui doit être largement développé et nourri de documents notamment vidéo.
- Animer des « rencontres élargies » avec les acteurs-trices politiques, le monde associatif, les usagers, les collègues et les syndicats.
- Les retraité-e-s occupent une place nouvelle accrue dans notre activité syndicale tant pour leurs revendications spécifiques que commune à tous. Ils-elles peuvent intervenir, notamment dans la transmission culturelle sur l'engagement militant, devenir « des passeur-se-s de culture ».

## **Renforcer le SNEP dans la FSU pour porter un projet ambitieux**

La FSU est une fédération de syndicats nationaux. Le SNEP-FSU, troisième syndicat de la FSU doit y apporter toute sa contribution et s'enrichir des problématiques débattues. Coauteur du projet de la FSU nous en sommes co-porteur et nous devons renforcer l'activité FSU.

- Participation des militant-e-s SNEP-FSU à la création et à la dynamisation de sections syndicales FSU dans les établissements et les services,
- L'activité militante au SNEP-FSU doit aussi nourrir l'activité militante dans les structures départementales FSU, et CFR dans les délégations et dans les représentations (CHSCT...) ainsi que dans les SFR départementales académiques et nationale.

## **Avenir du syndicalisme en France**

Le congrès de notre fédération a considéré que l'autonomie actuelle de la FSU devait être dépassée.

Pour rappel : la FEN (Fédération de l'Éducation Nationale) était membre de la CGT avant la scission de 1947 qui a vu la CGT se diviser en deux : CGT d'un côté, CGT-FO de l'autre. La FEN fit alors le choix de l'autonomie (pour ne pas être rattachée à l'une des deux confédérations et/ou ne pas éclater). La FSU, créée en 1993 suite à l'exclusion de certains syndicats (dont le SNEP) de la FEN, est autonome mais porte comme mandat l'unification syndicale et considère qu'il faut construire un nouvel outil, ouvert à toutes et tous, facteur de développement d'un syndicalisme actif, rassembleur, de masse et de transformation sociale. Proposant un travail commun aux autres organisations, elle a pu engager des initiatives nationales avec la CGT et avec Solidaires. Elle propose d'étendre ces initiatives au plus près du terrain et des salarié-e-s pour mieux dépasser les clivages actuels et travailler à des rapprochements. Le SNEP-FSU s'inscrit dans cette démarche d'unification. Il s'agit de travailler avec toutes les organisations qui le souhaitent, à des rapprochements sur la base d'objectifs clairs, en contribuant au développement d'un syndicalisme de lutte et de transformation sociale progressiste, à vocation majoritaire, porteur de propositions offensives et novatrices, attaché à construire les mobilisations et les rapports de forces nécessaires pour faire aboutir ses revendications. Constatant les impasses d'un syndicalisme émietté et divisé, il considère qu'il faut s'adresser à l'ensemble des forces syndicales et ne se résout pas à la constitution de deux grands pôles (de transformation sociale et réformiste), solution qui serait plus excluante que rassembleuse et affaiblirait le mouvement syndical alors qu'il faut redonner de l'espérance au monde du travail dans son ensemble et que les victoires syndicales sont facilitées par l'unité d'action.

- Le SNEP-FSU doit lancer le débat avec les adhérent-e-s sur l'avenir du syndicalisme et l'unification syndicale notamment sur le site et dans le bulletin national.
- Le SNEP FSU décide de se donner un mandat d'étude : il s'agira d'examiner les avantages et inconvénients, les possibilités et les retombées d'un éventuel choix de listes communes entre la FSU et d'autres organisations syndicales à l'occasion des élections professionnelles futures ; cela afin de mandater le SNEP-FSU pour les débats dans la FSU.
- Au niveau départemental, avec la FSU, il est possible de construire des initiatives qui cherchent à associer l'ensemble des organisations syndicales sur des thèmes fédérateurs (santé, travail, salaires, retraites, ...).
- Le SNEP-FSU proposera à la FSU la mise en place d'une structure de rencontres et de coordination, pérenne, qui permette de débattre de la situation, d'échanger et de construire des initiatives communes.

Notre syndicalisme entend se mêler des maux qui traversent notre société. Le SNEP-FSU appelle ses militant-e-s à s'investir dans la lutte contre l'homophobie, la xénophobie, la pauvreté, les violences faites aux femmes et aux enfants... Il organise et doit continuer à le faire, des initiatives sur ces sujets. Elles doivent permettre de développer le travail avec les mouvements associatifs et peuvent également être des lieux de convergences intersyndicales. Elles doivent chercher à porter les débats dans la sphère publique, à éclairer les consciences en changeant les regards et in fine en permettant de faire évoluer positivement ces problématiques...

Notre syndicalisme doit porter, avec ses alliés, des exigences de démocratisation des institutions.

## **Avenir du syndicalisme international**

La situation politique, économique et sociale en France est influencée par les politiques européennes, le pilotage d'organismes internationaux (FMI, BM...) et le poids des forces économiques mondialisées. Notre syndicalisme participe à des forums sociaux internationaux et intervient sur les questions de paix, de droits de l'homme et libertés dans le Monde. Le syndicalisme s'est doté d'instance comme la CES (Confédération Européenne des Syndicats, à laquelle adhèrent toutes les confédérations françaises et est associée l'UNSA), et la CSI (Confédération Syndicale Internationale) auxquelles la FSU, malgré ses demandes, n'est pas encore affiliée.

La mobilisation doit se développer contre la « règle d'or » qui dessaisit les gouvernements de leurs propres choix budgétaires.

La situation économique et sociale nationale, européenne et mondiale nécessite une intervention de toutes les forces syndicales à tous les niveaux. Le syndicalisme international, qui ne peut remplacer celui de chaque pays, doit passer de la représentation à l'action afin de construire des rapports de force également à ces niveaux. La CES évolue dans ce sens en prenant position contre le traité de discipline budgétaire européen et les politiques d'austérité et en proposant des temps de mobilisation commun aux différents pays.

Dans ces perspectives, la participation du SNEP-FSU et de la FSU à l'activité syndicale dans sa dimension européenne, doit être repensée et développée :

- par l'information sur les enjeux des dossiers traités, des débats conduits et des revendications élaborées à ce niveau,
- en trouvant les formes permettant d'associer et de faire participer le maximum de militant-e-s et de collègues aux initiatives et aux actions de la CES en conformité avec nos mandats.
  
- Le SNEP-FSU soutient les adhésions de la FSU à la CES et la CSI. Il est indispensable de renforcer dans ces instances la place du syndicalisme de transformation que nous représentons et à développer des alliances pour l'action.
  
- Dans son champ spécifique, le SNEP-FSU intervient et anime le débat :
  - sur la place de l'EPS et du sport scolaire en Europe (EUPEA),
  - sur les évolutions du sport et les événements sportifs internationaux.

**Résultats du vote :**

182 votants

Pour : 173 (95,05%)

Contre : 3 (1,65%)

Abstentions : 6 (3,30%)

Refus de Vote : 0